



Tourbières-*INFOS*

Bulletin documentaire électronique

n°13 – Juin 2005

Le *Pôle-relais Tourbières* est animé par la *Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels*.

SOMMAIRE

Références de documents	p. 1
Actualités	p. 12
Les tourbières en région	p. 14
Parmi les actions du Pôle-relais Tourbières	p. 16
Expositions	p. 18
Les tourbières au-delà de nos frontières	p. 18



Photo : Samuel Delorme

REFERENCES DE DOCUMENTS



♦ **Les tourbières de Savoie.** *La Feuille et la Plume*, n° spécial 42, mars 2005, 15 p. + carte.

Elaboré par le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Savoie, ce numéro nous décrit les caractéristiques des tourbières du département. Un inventaire régional des tourbières, effectué de 1997 à 1999 sous la houlette du Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces naturels, avait permis de localiser les tourbières dans chacun des huit départements, et d'estimer leur importante diversité. Pour la Savoie, on a ainsi dénombré 150 tourbières de différents types : marais tufeux, tourbières alcalines, tourbières acides, gazons para-tourbeux arctico-alpins. Seulement 37% d'entre elles bénéficient d'un statut de protection. Actuellement le Conservatoire de Savoie gère 600 ha de tourbières, dont 70% par convention avec les propriétaires. A l'échelle du bassin, l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse a lancé le projet d'une Charte de protection des zones humides remarquables. Cette démarche devrait contribuer à mieux protéger notamment les milieux tourbeux.

Pour vous procurer ce numéro, contacter le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Savoie au 04.79.25.20.32 ou info@patrimoine-naturel-savoie.org ,
ou contacter le Pôle-relais Tourbières : sylvie.raboin@pole-tourbieres.org

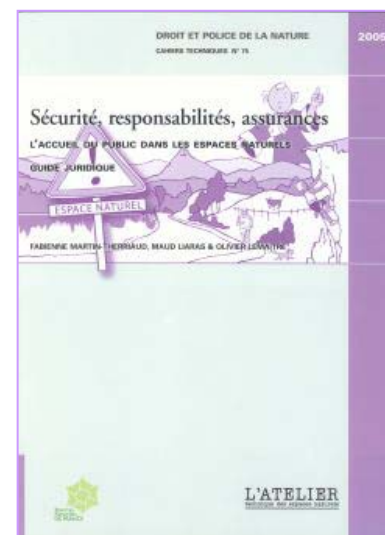
♦ Conservatoire régional d'Espaces Naturels d'Aquitaine. **Actes du séminaire « Etude et conservation des tourbières », Pau : 3-4 février 2005.** 289 p.

Ce séminaire a été co-organisé avec le Pôle-relais tourbières dans le cadre de ses démarches par massif. Ce document très dense restitue les 11 communications suivantes :

- *Le SIG au service des zones humides*
- *L'acquisition de connaissances sur les zones humides dans le Parc National des Pyrénées : méthodes, outils et perspectives*
- *Etude des zones humides des montagnes béarnaises*
- *Restitution sur les modes de gestion des tourbières pyrénéennes*
- *Du diagnostic à la gestion : les milieux tourbeux de la vallée du Cauteret, cas du site Natura 2000 « Péguère, Barbat, Cambalès »*
- *Les tourbières du Mondarrain : bilan de gestion, évaluation patrimoniale et plan de suivi*
- *Acquisition de la partie privée de la tourbière du lac de Lourdes*
- *Expériences de travaux de restauration de molinaies*
- *Etude de préfiguration du réseau SAGNE zones humides des Pyrénées Atlantiques et application des missions 2004*
- *SAGNE 48, un service d'aide à la gestion des zones humides en Lozère : le cas de la zone verte « Tourbières de Margeride »*
- *Un cahier scientifique et technique en cours de réalisation sur les éléments hydrologique et pédologique de tourbières*

Contact : Thierry Laporte, laporte_thierry@hotmail.com

♦ MARTIN-THERRIAUD, F ; LIARAS, M ; LEMAITRE, O. 2005. **Sécurité, responsabilités, assurances : l'accueil du public dans les espaces naturels, guide juridique.** ATEN. Cahier technique n°75. 136 p.



Avec plusieurs dizaines de millions de visiteurs par an dans les espaces naturels français, les gestionnaires se doivent de prendre au sérieux la question de la sécurité sur les sites, et de leur responsabilité en jeu. La première partie informe sur les grands principes de la responsabilité (civile, administrative, pénale). La deuxième partie identifie les différents risques (liés au milieu naturel, liés au comportement humain, liés aux travaux et équipements, liés aux activités d'animation, liés à la présence d'animaux), et évoque quelques outils utiles en matière de prévention. La troisième partie fournit des conseils en matière de contrats d'assurance.

Pour commander ce document : aten@espaces-naturels.fr

♦ RUBEC, C. 2005. **The decade of the bog 1994-2004 : global progress on peatland wise use and conservation.** *Suo**, vol. 56, n°1, p. 19-26

**Suo* (mires and peat) est une revue publiée par « Finnish Peatland Society »

La dernière décennie a témoigné de progrès significatifs dans le développement de stratégies globales pour la conservation et l'utilisation raisonnée des tourbières : reconnaissance des tourbières comme composante essentielle de nos ressources de zones humides, formulations de recommandations de gestion pour une utilisation raisonnée, plan d'action global en faveur des tourbières. Des avancées ont aussi été faites en matière de connaissances : classification écologique des tourbières, critères d'identification des tourbières d'importance internationale. L'auteur commente quelques-unes de ces avancées, et évoque le rôle de l'IPS (International Peat Society), association internationale des industriels de la tourbe, dans l'avenir des ressources tourbeuses.

- ♦ WWF Autriche. **Moore, Torf und Kultursubstrat** (Tourbières, tourbe et supports de culture). Mars 2005. 3 p.

Les tourbières font partie des biotopes les plus menacés. L'une des causes en est l'usage de la tourbe comme support de culture en horticulture. Ainsi 38 millions de m³ ont été produits dans le monde en 1999 en Europe, principalement en Allemagne, Finlande et dans les Pays baltes. En Autriche, seulement de petites quantités de tourbe sont encore extraites, et ce sont les importations qui couvrent les énormes besoins autrichiens. Plus de 30 produits alternatifs (fibres de bois et de coco, compost, perlite...) sont cités par S. Pryce dans son guide « The peat alternatives Manual », paru en 1991. Les fibres garantissent une structure stable du sol et une haute porosité. En Autriche des produits sans tourbe avec label écologique ont été désignés, garantissant une bonne utilisation des ressources et une qualité contrôlée. En Autriche, il ne reste que 10% des surfaces initiales des tourbières (environ 300 km²).... Il n'existe pas de chiffres détaillés sur l'extraction, la mise en œuvre et l'utilisation de tourbe en Europe : environ 34 millions de m³ sont utilisés en agriculture et horticulture, à raison de 25-50% pour les jardins privés et 40-65% en horticulture professionnelle. La recherche d'alternatives devra être recherchée pour permettre une utilisation durable des ressources.

Ce feuillet d'information est téléchargeable à la page suivante :

http://www.wwf.at/downloads/FS_Moore_Torf_Blumenerden_0305.pdf

- ♦ SOKOLSKY, C ; PERGRALE, C. **Terreaux : pour ne pas se planter. Que choisir**, n°425, avril 2005, p. 24-29

Avec 30 millions de sacs (de 50 litres) vendus chaque année, le terreau représente 22% du marché des produits de jardin. La revue de l'Union des consommateurs s'est ainsi penchée sur la qualité de ces terreaux : les données physico-chimiques sont-elles des indicateurs suffisants pour garantir un bon support de culture ? 28 terreaux amateurs sont ici testés : 19 terreaux universels, et 9 terreaux horticoles, produits de marque ou référence de distributeurs, dont un seul sans tourbe. Les analyses ont porté sur les points suivants :

- prix,
- analyse physico-chimique (rétention, disponibilité en eau, porosité, PH, conductivité électrique),
- analyse ultrastructurale, effectuée au microscope électronique (composition, qualité, stabilité),
- innocuité des produits (absence de germes pathogènes, parasites ou éléments traces métalliques),
- essai de pousse (tests en serre de 900 plants de géraniums)

L'UFC-Que choisir demande un étiquetage plus précis des terreaux, notamment en termes de pourcentage des ingrédients, ainsi qu'un suivi et contrôle des produits, pour une meilleure information des consommateurs.

- ♦ MIGNOT, J-F (coord). 2005. **L'inventaire des zones humides dans les SAGE : guide méthodologique**. Agence de l'eau Loire-Bretagne. 43 p.

Depuis la loi de 1992, toute politique de gestion de l'eau se doit d'établir un diagnostic et un suivi des zones humides, milieux essentiels pour la protection de la ressource en eau, et la préservation des écosystèmes. Transcrits dans les SDAGE à l'échelle des Agence de l'eau, ces principes doivent ensuite être mis en œuvre dans les SAGE, afin d'aider les Commissions Locales de l'Eau (CLE) à définir les priorités d'actions. Ce guide rappelle dans un premier temps les exigences réglementaires, et les fonctions des zones humides ; il aborde ensuite l'inventaire des zones humides à proprement parler : quels en sont les objectifs ? comment évaluer les fonctionnalités des zones humides ? que faire de l'inventaire ? à qui confier sa réalisation ?

En annexes sont fournis quelques exemples d'inventaires menés sur le bassin Loire-Bretagne, en soulignant leur intérêt et leurs limites.

Cette version électronique est appelée à s'enrichir de nouvelles fiches d'exemples de méthodologie.



Ce document est téléchargeable à la page suivante : http://www.eau-loire-bretagne.fr/PDF/Guide_IZH.pdf

- ♦ Holden, J. ; Chapman, P-J. ; Labadz, J-C. 2004. **Artificial drainage of peatlands : hydrological and hydrochemical process and wetland restoration.** Progress in Physical Geography. 28 (1) : 95-123

Les tourbières ont subi des drainages artificiels pendant des siècles, en réponse à une demande agricole, forestière, horticole... Les auteurs décrivent les problèmes environnementaux associés à ces drainages, en examinant notamment les indicateurs de changements dans les processus hydrologiques et hydrochimiques. Il s'avère que l'approche traditionnelle des tourbières par le bilan hydrique est insuffisante. Une compréhension détaillée des processus hydrologiques, hydrochimiques et écologiques sera indispensable si nous voulons restaurer de façon pertinente les tourbières dégradées, préserver celles qui sont intactes, et comprendre les impacts de telles actions de gestion à l'échelle du bassin hydrographique.

Cet article est téléchargeable à la page suivante :

<http://eprints.whiterose.ac.uk/archive/00000485/01/holdenj7.pdf>

- ♦ CHOUVIN, E ; LOUAFI, C ; ROUSSEL, B. **Prendre en compte les savoirs et savoir-faire locaux sur la nature : les expériences françaises.** IDDRI*, 2004. Coll. « les documents de travail de l'Iddri ». 28 p.

*IDDRI = Institut du Développement Durable et des Relations Internationales

Loin de s'inscrire dans une séparation classique et verticale des responsabilités (acteurs locaux gérant des ressources locales, acteurs nationaux élaborant des politiques publiques, Etats négociant les normes internationales), les savoirs naturalistes liés au vivant s'inscrivent dans une approche globale et stratégique autour de la biodiversité, et du développement durable (1^{ère} partie). La France a mis en place différents programmes (légaux et administratifs) de valorisation et d'articulation des savoirs et savoir-faire autour de la nature (artisanat, activités forestières, agricoles, piscicoles). Les auteurs analysent ainsi les enseignements à tirer de l'expérience française pour contribuer au débat international (2^{ème} partie) : valorisation des produits de terroir (via les AOC et IGP), services de l'Inventaire général du patrimoine (aussi appliqué aux paysages), notion de « patrimoine naturel » avec le réseau des Parcs naturels régionaux, musées des arts et traditions populaires, conservation des ressources génétiques...

Cette approche ethnologique intéressera les gestionnaires, tous milieux naturels confondus, dans leur prise en compte des savoirs locaux spécifiques.

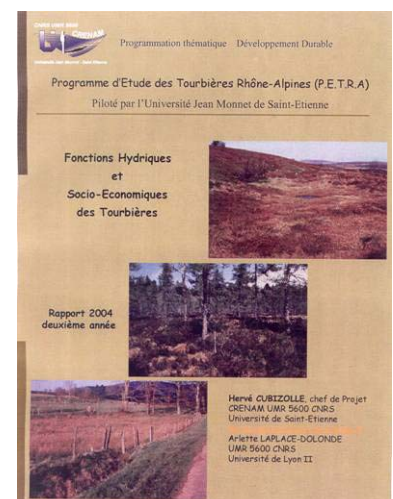
Ce document est téléchargeable à la page suivante :

http://www.iddri.org/iddri/telecharge/doc_travail/dt01_savoirs_loc.pdf

- ♦ CUBIZOLLE, H. **PETRA : fonctions hydriques et socio-économiques des tourbières. Rapport 2004.** 20 p. + annexes.

Le programme PETRA (Programme d'Etude des Tourbières Rhône-Alpines), engagé sur la période 2003-2005, permet de poursuivre, à une échelle régionale, les recherches pluridisciplinaires menées sur les tourbières dans le cadre du PNRZH. Le présent rapport dresse un bilan de la deuxième année d'activité des trois ateliers : « eau-tourbification », « aspects socio-économiques », « outils de diagnostic et de gestion » ... Les annexes comprennent notamment le rapport scientifique de Céline Sacca intitulé « Une méthodologie d'évaluation des tourbières rhône-alpines » (28 p.).

Pour toutes informations sur ce programme, contacter Hervé Cubizolle, chef de projet herve.cubizolle@univ-st-etienne.fr



♦ **Peat bogs.** Environment and Heritage Service. 2005. Coll. Natural heritage. 3 p.

Il s'agit là d'un document à vocation pédagogique, conçu par l'Agence de l'Environnement de l'Irlande du Nord, présentant quelques généralités sur les tourbières : la formation des tourbières, les espèces (faune/flore), l'histoire, les menaces, la conservation et la protection, visites de sites.

Ce fascicule est téléchargeable à la page suivante : <http://www.ehsni.gov.uk/pubs/publications/NH008.pdf>

♦ **Zones humides – Loi sur le développement des territoires ruraux.** Zones humides : textes et jurisprudence, n°11, mars 2005, p. 7-12

Adoptée le 23 février 2005, la Loi sur le Développement des Territoires Ruraux intègre de nouvelles mesures juridiques pour les zones humides (chapitre 3, art. 127 à 139). Celles-ci sont ici synthétisées par Olivier Cizel, juriste, en six grandes rubriques :

- intérêt général de la protection des zones humides
- précision de la définition des zones humides
- possibilité de délimitation des zones humides
- nouvelle fiscalité des zones humides
- renforcement des outils de protection traditionnels
- autres dispositions intéressant les zones humides

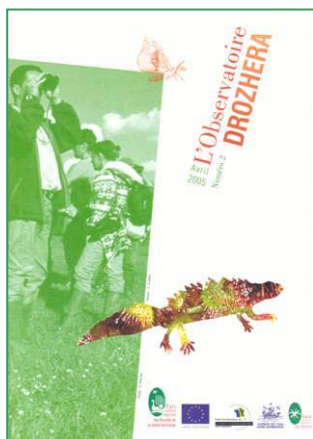
Ce bulletin est téléchargeable à la page suivante :

<http://www.ifen.fr/zoneshumides/pages/nouveauxtextes11.pdf>

♦ THEBAUD, G ; DESFOURGERES, S. 2004. **Ecocomplexe tourbeux des Sources du Lignon (Loire, Massif central) : milieux végétaux et cartographie.** Journal botanique de la Société Botanique de France, n°26, p. 9-17

Ce complexe tourbeux de 30 ha est situé entre 1250 et 1400m d'altitude dans le Nord-Foréz. Les auteurs décrivent plus particulièrement trois sites : la tourbière de la Sagne-Bourrué (tourbière bombée), les tourbières des sources du Lignon, la tourbière de la Lite (l'un des rares peuplements à Pinus uncinata des tourbières du Massif Central). La cartographie détaillée de ces sites met en évidence 3 groupements : « groupements héliophiles et oligotrophes des hauts marais ombrotrophes », « groupements héliophiles et minérotrophes des marais de transition », « groupements sylvatiques sur tourbe et végétations non turficoles en enclave ». La flore de ces tourbières, sous l'influence de l'altitude et du climat, se révèle d'une très grande richesse, avec 10 espèces à statut patrimonial. Par ailleurs, l'originalité écologique réside dans la présence, sur les sommets des Hautes-Chaumes, de véritables tourbières ombrogènes de crête (c'est-à-dire sans stade de démarrage soligène) uniques dans le Massif Central.

♦ **Observatoire DROZHERA**, n°2, avril 2005, 27 p.



Lancé en 2003 par le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, DROZHERA cherche à développer les connaissances sur les zones humides de son territoire, pour mieux les préserver. Ce deuxième numéro présente les réalisations de l'année 2004 : structuration du SIG, inventaires des fossés, lancement d'un pôle « arbres têtards », résultats des différents inventaires (flore, invertébrés, poissons, oiseaux) avec quelques découvertes ou redécouvertes. En matière de gestion, un point est fait sur l'avancement de Natura 2000 (et ses contractualisations) et les mesures agri-environnementales (CAD et suivis scientifiques). Le volet « Education à l'environnement » récapitule les sorties nature et chantiers-nature de l'année.

Pour vous procurer ce numéro : contact@parc-seine-normande.com

- ◆ GANDER, A ; ROCKMANN, A ; STREHLER, C ; GUSEWELL, S. 2003. **Habitat use by Scottish Highland cattle in a lakeshore wetland.** *Bulletin of Geobotanical Institute ETH*, 69 : 3-16

Le pâturage est souvent une alternative au fauchage pour l'entretien des prairies de bas-marais. Ainsi, à la Grande Caricaie (rive sud du Lac de Neuchâtel), un pâturage bovin a été mis en place en 2000 sur 2,7 ha. Les auteurs analysent comment les vaches utilisent la parcelle au cours de la saison de pâture : position, type d'activités (repos/rumination...), pourcentage d'utilisation de chacun des types de végétation, évolution au fil de la saison.

Cet article est téléchargeable à la page suivante : <http://www.grande-caricaie.ch/PDF/pacageeth03.pdf>

- ◆ **Faire pâturer des sites naturels** / plaquette d'information. 4 p.

Ce document a été élaboré suite à une Conférence Thématique Technique (CTT) « pâturage » ayant eu lieu en 2004 au Séminaire des Conservatoires d'Espaces naturels, avec la participation active de M. Meurey de l'INRA d'Avignon. Une fois les principaux enjeux posés, les questions suivantes sont traitées : quels animaux mettre à pâturer ? quel chargement au pâturage ? concevoir des « parcs-habitats », quelle valeur alimentaire ? (proposition de la méthode de diagnostic GRENOUILLE), restaurer un site trop embroussaillé.

Pour vous procurer cette plaquette, contacter francis.muller@pole-tourbieres.org ou pascal.danneels@enf-conservatoires.org



- ◆ MAZEROLLE, M-J. **Mouvements et reproduction des amphibiens en tourbières perturbées.** Thèse. Septembre 2004. Université de Laval (Québec) : Faculté de Foresterie et de Géomatique. 205 p.

L'auteur a cherché à caractériser la présence des amphibiens dans les tourbières du sud-est canadien, perturbées par l'extraction de tourbe : comment utilisent-ils les milieux tourbeux par rapport à des milieux non tourbeux ? quels sont les effets de l'extraction de la tourbe sur leur utilisation des étangs de tourbières ? quels sont leurs déplacements sur des surfaces exploitées ? Les résultats montrent que les amphibiens utilisent les tourbières surtout comme site d'estivage, après la reproduction à l'extérieur des tourbières (sur des milieux moins acides). L'intensité de l'exploitation influence leur fréquentation des étangs, mais ce constat est pondéré par l'importance de la quantité et de la proximité d'habitats complémentaires (étang adjacent, forêt) sur la répartition spatiale des amphibiens.

Cette thèse est téléchargeable à la page suivante : <http://www.theses.ulaval.ca/2004/21842/21842.pdf>

- ◆ NOËL, F ; DECEUNINCK, B ; MOURGAUD, G ; BROYER, J. 2004. **Plan national de restauration du Rôle des Genêts.** Ligue pour la Protection des Oiseaux. 65 p.

Espèce menacée au niveau européen et mondial, le Rôle des genêts a connu en France un déclin important depuis le début du siècle, encore accentué depuis vingt ans, en raison principalement d'une perte des habitats favorables (vallées alluviales, prairies de fauche). Ce document récapitule les données biologiques de l'espèce (en prenant en compte les spécificités régionales des milieux), souligne les nombreuses lacunes en matière de connaissances écologiques, et dresse un bilan des principales actions de conservation réalisées. Les mesures réglementaires existantes (encore insuffisantes) doivent être complétées par des mesures de gestion de type agri-environnementales.

Ce rapport est téléchargeable à la page suivante :

http://www.lpo.fr/etudes/plans_nationaux/role_genets/doc/plan-restauration-R-342ledg.PDF

♦ **Tassements du sol dus à l'exploitation forestière.** *Rendez-vous techniques*, n°8, printemps 2005, p. 23-51

Ce dossier est consacré aux conséquences pour le sol du passage des engins d'exploitation forestière : quels sont les facteurs de sensibilité ? Comment prévenir des dommages parfois irréversibles ? Six articles composent le dossier :

- *pour une gestion respectueuse des sols*
- *perturbations au sol liées à l'exploitation forestière et conséquences pour l'écosystème : synthèse bibliographique. Les différents types de sols (dont la tourbe et les marais) sont ici évalués en termes de stabilité, de portance, de régime hydrique*
- *récolte des bois et respect du sol : un dialogue à développer entre les acteurs*
- *régénération naturelle du hêtre en forêt de Soignes (Belgique) : impact de la compaction des sols*
- *les cloisonnements d'exploitation : pourquoi et comment les protéger ?*
- *la protection des sols : sensibilisation et études en forêt privée*

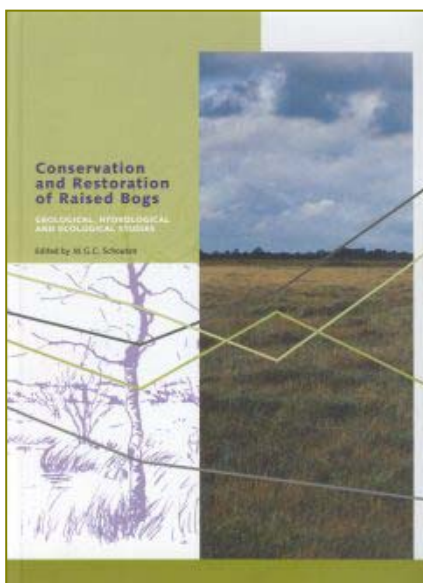
Vous pouvez commander ce numéro (10 €) auprès de la Cellule de documentation technique de l'ONF : dtech-documentation@onf.fr ou par fax : 01.64.22.49.73

♦ **LE MOAL, T. DOCOB du site Natura 2000 FR 7300924 « Péguère, Barbat, Cambalès », département des Hautes-Pyrénées. Document de synthèse.** 2004. Parc National des Pyrénées. Vol 1 : 216 p. ; vol. 2 : 152 p.

Le site « Péguère, Barbat, Cambalès », d'une superficie de 4600 ha, se trouve entre 1140m et 3000m d'altitude, dans le sud-ouest des Hautes-Pyrénées, en zone centrale du Parc des Pyrénées. Les habitats naturels sont d'une grande diversité : zones humides d'altitude, pelouses, forêts, landes, falaises et éboulis. De façon plus détaillée, on trouve 5 types d'habitats tourbeux d'intérêt communautaire (dont des tourbières hautes actives considérées comme habitats naturels prioritaires). Le premier volume « Etat des lieux » décrit les habitats, leur valeur patrimoniale, leur état de conservation. Le deuxième volume « Enjeux et propositions d'actions » décline les enjeux liés à l'activité pastorale, aux loisirs, à la gestion de l'eau, et à la gestion forestière, pour la conservation des habitats et des espèces. Sont ensuite formulées des propositions d'actions prioritaires, portant sur la gestion, autant que sur l'information et l'acquisition de connaissances.

Ce document est téléchargeable (en 2 volumes) à la page suivante : <http://www.parc-pyrenees.com/francais/cliquer/naturaDOCOB1.htm>

♦ **SCHOUTEN, M.G.C. 2002. Conservation and restoration of raised bogs : geological, hydrological and ecological studies.** Ed. Schouten. 220 p.



En 1989, l'Irlande et les Pays-Bas engageaient une coopération autour de la recherche scientifique sur les tourbières et leur conservation, impliquant les organisations de protection de la nature et les chercheurs. Deux tourbières en particulier (« Rahenmoore Bog » et « Clara Bog » en Irlande) ont fait l'objet d'études approfondies, avec une approche pluridisciplinaire, à différentes échelles, s'attachant aussi aux relations entre la tourbière et son entourage. Le présent ouvrage synthétise les apports de ce programme, présentés par grandes thématiques : la typologie des tourbières, le climat et les paysages, la géologie, l'hydrologie régionale et l'hydrologie spécifique de la tourbière, les communautés végétales et leurs exigences spécifiques, les relations entre les conditions biotiques et abiotiques. On s'attardera notamment sur la conclusion générale, consacrée aux implications pour la gestion et la restauration des tourbières : importance des différents niveaux d'intervention, et leurs inter-relations.

Chaque chapitre thématique fait l'objet d'une bibliographie spécifique, et l'ensemble des productions écrites issues de ce programme (thèses, rapports, articles scientifiques) est listé en fin d'ouvrage.

- ♦ DRUART, JC ; ROLLAND, A. **La vie microscopique dans les lacs de haute montagne.** *Nature et patrimoine en Pays de Savoie*, n°15, 1^{er} trimestre 2005, p. 7-11

Situés dans des sites isolés et peu accessibles, les lacs ou plans d'eau de haute-montagne présentent souvent une eau de très bonne qualité, car préservée des pollutions. Depuis 1998, en Haute-Savoie, le Comité scientifique des réserves naturelles du département mène un suivi annuel de la qualité physico-chimique de cinq lacs : les lacs Brévent et Cornu (dans la RN des Aiguilles rouges), le lac d'Anterne (dans le RN de Sixt), le lac de Pormenaz (dans la RN de Passy) et le lac Jovet (dans la RN des Contamines-Montjoie). L'article présente les résultats de six années de suivis : taux de concentration en phosphore, identification des classes d'algues, nombre d'espèces, ...avec comparaison d'un site à l'autre. Ces lacs, oligo à oligo-mésotrophes, s'avèrent d'une très grande qualité, et doivent à ce titre, faire l'objet d'une protection rapprochée.

- ♦ **Radeaux de mousses.** p. 30-31
in : Vosges : les hauts de brume. *La Salamandre*, n°168, juin-juillet 2005.

Plus de 400 tourbières ont été recensées sur l'ensemble du massif des Vosges, à différents stades d'évolution : de quelques îlots de sphaignes à un milieu envahi par les arbustes et en cours de fermeture. Pauvres en nutriments, les tourbières hébergent cependant des espèces végétales et animales très spécifiques ayant développé des stratégies d'adaptation : longues racines pour les linaigrettes, association à une autre espèce pour le lycopode, piège à insectes pour les droseras, développement d'une substance antigel pour le lézard vivipare... Toutes ces espèces sont particulièrement sensibles à la moindre perturbation de leur habitat. Certaines tourbières sont protégées par un statut spécifique (réserve naturelle par exemple), mais beaucoup d'autres subissent encore de graves menaces : drainage, pratique du ski, cueillettes, pollutions... Ce court article s'inscrit dans le cadre d'un dossier global sur les Vosges, avec une approche naturaliste à destination du grand public.

- ♦ « **Fleuves et tourbières : richesses et enjeux des zones humides** » / **Actes des 2èmes rencontres naturalistes de Rhône-Alpes.** FRAPNA Loire. 2005. 101 p.

Organisées par le réseau « Patrimoine naturel » de la FRAPNA, ces 2^{ème} rencontres naturalistes ont eu pour thème les zones humides, à l'occasion de l'Année internationale de l'eau. Une première partie approche les zones humides sous l'angle « théories et études ». Une deuxième partie restitue les contenus des ateliers sur les thématiques suivantes : « sensibiliser les élus et décideurs aux enjeux des zones humides, recours légaux pour leur protection » et « méthodes d'inventaires des zones humides » (faune, flore et dynamique fluviale).

Pour commander ces actes (15 € port compris), contacter le secrétariat de la FRAPNA Loire : babette.boudard@frapna.org



- ♦ **Connaissance de la flore rare ou menacée de Franche-Comté** / Conservatoire Botanique de Franche-Comté. Octobre 2004 - janvier 2005.

*A la demande de la DIREN Franche-Comté et du Conseil Régional de Franche-Comté, le Conservatoire botanique a sélectionné une vingtaine d'espèces floristiques parmi les plus rares de la région pour en évaluer l'état des populations et des stations. Plus de la moitié d'entre elles croissent en tourbières : *Betula nana*, *Calamagrostis stricta*, *Carex buxbaumii*, *Carex cespitosa*, *Carex chordorhiza*, *Carex heleonastes*, *Dryopteris cristata*, *Liparis loeselii*, *Lycopodiella inudata*, *Saxifraga hirculus*, *Utricularia intermedia* s.l. Le présent CD-ROM contient les rapports pour chaque espèce : données générales sur l'espèce (nomenclature, biologie, répartition), statut du taxon et situation actuelle en Franche-Comté (données historiques, anciennes, récentes), auto-écologie et sociologie de l'espèce en Franche-Comté, bilan (principales menaces, mesures conservatoires). Ce travail est considéré comme une étape préliminaire à la réalisation de plans de conservation spécifiques.*

Pour plus d'informations : assocbfc@wanadoo.fr

- ♦ BERTRAND, J ; RENON, J-P ; MONNIER, O ; ECTOR, L. 2004. **Relation "diatomées épiphytes - Bryophytes" dans les tourbières du Mont Lozère (France)**. *Vie et milieu*, 54(2-3) : 59-70

Il s'agit là de la première recherche consacrée aux relations entre les diatomées (famille des Bacillariophycées) et les Bryophytes aquatiques des tourbières. L'article présente les résultats de deux campagnes de récoltes menées en 2001 et 2002, dans le Mont Lozère, au sud-est du Massif Central : sur les 23 taxons de bryophytes récoltés, 181 taxons de diatomées ont été identifiés, répartis en 33 genres. La fréquence et l'abondance des taxons de diatomées (extrêmement variables selon les récoltes) semblent dépendre plus de l'architecture de la Bryophyte hôte que de sa nature biologique ; en revanche, le niveau d'immersion ou d'émergence des Bryophytes n'influence pas le développement des populations. Environ 45 à 50% des taxons s'avèrent être communs d'un groupe de Bryophytes à l'autre. Les diatomées spécifiques des Sphaignes d'une part et des Hépatiques et autres mousses d'autre part sont très peu abondants. Plus globalement, les différences de peuplements d'une tourbière à l'autre (même éloignées) sont minimales ; cette uniformité est probablement due au transfert des cellules par les animaux, insectes et oiseaux, ainsi qu'à la dispersion par des vents violents une grande partie de l'année.

Pour vous procurer cet article, contacter l'auteur : j.r.bertrand@wanadoo.fr

- ♦ LAUTIER, D. 2004. **Pluralité et consensus autour des tourbières : quand nature et culture s'entredéfinissent**. Université Lumière Lyon II : Faculté d'Anthropologie et de Sociologie. 86 p.

L'auteur a cherché à analyser les pratiques du Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels sur les milieux tourbeux, en s'appuyant sur la théorie de la modernité du sociologue Bernard Latour. La problématique est ainsi formulée : en quoi la tourbière est-elle un terrain pour construire un monde commun respectant les différences des différents acteurs ? et quel est le rôle particulier du gestionnaire (le Conservatoire) dans ce contexte ? La démarche a consisté d'une part à analyser les rencontres entre les acteurs des tourbières (en l'occurrence la Journée d'échanges techniques « Vers une stratégie de préservation des tourbières », du 20 novembre 2003), et d'autre part, à suivre les chargés de missions sur le terrain dans leur rencontre avec les acteurs locaux (en l'occurrence une Réunion en mairie pour le marais de Serrières de Briord, et un Comité de Pilotage sur le Marais de Vaux). Les tourbières s'avèrent être un milieu exemplaire pour réaliser un « échange de savoir-faire technique » et une « gestion concertée », du fait de leur histoire (anthropisation puis abandon), de leur taille généralement modeste (petit nombre d'acteurs) et de leur richesse biologique (enjeux autour de la valeur hydrologique). L'inventaire des tourbières de Rhône-Alpes réalisé par le Conservatoire en 1999 lui a conféré une certaine légitimité régionale, mais sa position générale face aux acteurs (respect des particularités des savoirs, implication en amont) lui a aussi attribué un rôle de médiateur (lien entre tous), et semble contribuer à l'instauration d'un consensus.

- ♦ Mission Vison d'Europe ; Espaces Naturels d'Aquitaine. 2004. **Guide méthodologique pour la prise en compte du vison d'Europe dans les Documents d'objectifs Natura 2000**. 41 p. + annexes



Le Vison d'Europe, strictement inféodé aux zones humides (notamment aux tourbières), est une espèce à fort enjeu patrimonial, et bénéficie à ce titre d'un plan national de restauration depuis 1999. Aujourd'hui, pour les sites Natura 2000 où l'espèce est présente, les DOCOB sont l'occasion d'intégrer des mesures de conservation adéquates pour préserver l'espèce. Le présent guide méthodologique a été élaboré suite à une mission d'assistance technique à des opérateurs Natura 2000 sur deux sites en Aquitaine. Il propose une approche en trois phases : diagnostic (périmètre d'activité, qualité des eaux, menaces potentielles...), définition des mesures de gestion, et mise en cohérence de toutes les mesures du DOCOB par rapport à l'objectif de conservation.

Ce document est téléchargeable à la page suivante :

http://www.aquitaine.ecologie.gouv.fr/pdf/VISON_guide_methodo.pdf

- ♦ DE PAUL, MA. 2005. **Exploitation forestière mécanisée en zone humide... Forêt wallonne**, n°75, p. 32-43

Lorsque les sols sont peu portants, les engins d'exploitation forestière peuvent provoquer des dégâts importants sur le milieu : création d'ornières, tassement du sol, et pollution de l'eau. A partir d'une étude de cas en milieux tourbeux, l'auteur présente quelques mesures pour diminuer les impacts sur le sol. Dans la réserve naturelle domaniale de Louftémont-Vlessart en Belgique, une mise à blanc d'épicéas est envisagée pour redonner au site son aspect naturel. Les travaux sont effectués par une société basée dans les Vosges, avec les deux engins suivants : une abatteuse-ébrancheuse-billonneuse de type Timberjack 608L (train de chenilles ayant une pression au sol réduite) et un porteur Timberjack 1410D. Parallèlement, un chemin temporaire spécifique a été créé [40m (L), 3m (l) et 80 cm (P)], avec des billons disposés dans le fond pour le passage des machines. A la fin des travaux, les billons sont retirés et la terre remise en place. Pour empêcher une éventuelle pollution du cours d'eau en aval, trois fascines (entre-espacées de 15m) sont disposées dans chaque drain de la parcelle où passent les machines, permettant ainsi de retenir une bonne partie des sédiments.

Cet article est réalisé dans le cadre de la Convention « Etat des lieux des connaissances en matière d'exploitation forestière et opportunité de développement de techniques 'douces' », financée par la Division de la Nature et des Forêts (DGRNE, MRW).

Pour vous procurer cet article, contactez l'auteur : m.depaul@foretwallonne.be

- ♦ DOLL, Daniel. **Les champignons des tourbières des Hautes-Vosges face à la canicule de l'été 2003**. Société Mycologique du Haut-Rhin.

L'auteur restitue ses observations de la flore fongique en tourbières pendant la canicule de l'été 2003, exceptionnelle surtout par sa durée. Dans les Vosges, seules les tourbières d'altitude (depuis le col du Bonhomme jusqu'au Ballon d'Alsace) ont permis d'accueillir quelques espèces. Ces tourbières étaient soit protégées par un couvert ligneux dense (et bien alimentées en eau de source ou de ruissellement), ou avaient pu garder un plan d'eau suffisamment important. L'auteur liste ainsi les champignons qui ont « bravé la canicule » (de rares poussées, des genres parfois bien représentés, des fructifications d'espèces rares), et « les grands absents », notamment les espèces sphagnicoles emblématiques des tourbières. Ces remarques seront bien sûr à compléter et affiner par d'autres investigations avant de dégager des généralités valables pour d'autres tourbières.

Cet article peut être lu à la page suivante : <http://www.myco-haut-rhin.com/dossiers5.htm>

- ♦ **Tourbières, landes et petits ruisseaux**. Messages de Loire, n°4, printemps 2005, p. 9-11

Les milieux des têtes de bassin (tourbières, landes, sources et petits ruisseaux...), situés sur les massifs montagneux, sont à préserver d'urgence : ils subissent de nombreuses menaces alors qu'ils jouent un rôle hydrologique primordial. De nombreuses études et actions s'engagent, notamment dans le cadre du programme Loire Nature : suivi d'espèces (Azuré des mouillères, Cincle plongeur), gestion par pâturage en tourbières et landes en Limousin, restauration hydraulique en Rhône-Alpes, inventaire des zones humides en Lozère...

Ce numéro est téléchargeable à la page suivante :

http://www.loirenature.com/IMG/pdf/Bulletin_OK.pdf

Une version papier peut aussi vous être adressée sur simple demande au Pôle-relais tourbières : sylvie.raboin@pole-tourbieres.org



Nouvelles revues

♦ *Peat matters*, volume 1, août 2004, 8 p.



Cette revue est co-publiée par « *Wetlands international* » et « *Global Environment Centre* », dans le cadre du projet « Gestion intégrée des tourbières pour la biodiversité et le changement climatique » (mai 2003 - juin 2006). La Russie, la Chine et l'Indonésie ont été choisis comme pays principaux, étant donné leurs vastes étendues de tourbières, qui représentent de 10 à 70% de leurs surfaces de zones humides. L'objectif du programme est d'évaluer les pratiques de gestion des tourbières et leurs impacts sur la biodiversité et le changement climatique ; il vise à fournir des recommandations sur comment gérer les tourbières dans le futur, pour qu'elles conservent leur rôle de puits de carbone et en même temps de réservoir de biodiversité. Ce premier numéro décrit les composantes du programme, l'équipe de gestion, les premières actions engagées (notamment des colloques internationaux...) et les liens avec les conventions environnementales internationales (Convention de Ramsar, Convention sur la Diversité Biologique...).

Pour recevoir cette revue : david@genet.po.my

♦ *Réseau SAGNE de Midi-Pyrénées*, n°1, juin 2005, 2 p.

Créée en 2001 en région Midi-Pyrénées, le réseau SAGNE compte aujourd'hui 33 adhérents, dont plus de la moitié sont des exploitants agricoles. Une lettre de liaison vient d'être lancée, à parution trimestrielle, pour tous les adhérents et partenaires. Ce premier numéro décrit l'expérience d'un adhérent : « les Sagnes de Bourguet del Clot » (81), et présente une pratique d'entretien des prairies tourbeuses par la technique des rigoles de surface.

Pour recevoir cette lettre, inscrivez-vous à : scop@sagne.coop

♦ *Lettre d'information de la réserve des Sagnes de la Godivelle*, n°1, avril 2005, 2p.

Gérée par le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, la Réserve Naturelle Nationale des Sagnes de la Godivelle est située dans le Puy-de-Dôme. Elle se dote aujourd'hui d'un bulletin d'information. On apprend dans ce premier numéro l'important projet de rénovation de l'exposition à la Maison des tourbières, articulé en 16 modules. Validé par le Comité consultatif de la réserve, ce projet doit se concrétiser en 2006. A suivre donc...

Contact : Thierry Leroy au 04.73.65.64.00 ou rn.sagnesetjaquette@wanadoo.fr



♦ *La lettre des lagunes*, n°1, mai 2005

Cette lettre est publiée par le Pôle-relais « Lagunes méditerranéennes » du Plan national d'Action en faveur des Zones Humides (PAZH). Diffusé uniquement par mail, elle présente les actualités des lagunes : colloques, réglementation, actions du Pôle-relais, publications, avec de nombreux liens hypertextes pour en savoir plus.

Pour recevoir cette lettre, contacter Nathalie Barré : nbarre.polelag@wanadoo.fr

♦ **Infosite « Gaube-Vignemale » / site Natura 2000 FR 7900925**, n°1, février 2005, 6 p.

Situé en Hautes-Pyrénées, le site Natura 2000 « Gaube-Vignemale » (7300 ha) présente un ensemble de zones humides, landes, pelouses, forêts et milieux rocheux. Parmi ses 23 types d'habitats d'intérêt communautaire, trois sont prioritaires dont des « tourbières hautes actives » (code UE 7110) en petite superficie. L'élaboration du DOCOB a été confiée au Parc National des Pyrénées. Lancée en octobre 2003, la première phase (état des lieux du site) a été validée en décembre 2004. Ce premier bulletin d'information présente la démarche, propose une fiche technique « habitat naturel », et évoque les activités humaines liées aux richesses naturelles du site.

Ce numéro est téléchargeable à la page suivante :

<http://www.parc-pyrenees.com/francais/documentation/natura/gaubeVignemale/INFOSITE%20%20GV%20N%B01.pdf>

♦ **Clématisse**, n°1, janvier 2005, 4 p.

Sous-titrée « *le lien autour des savoirs et pratiques de la flore en Pyrénées* », la feuille de liaison ethnobotanique *Clématisse* est née d'un projet de programme de recherche sur le patrimoine végétal et les savoirs populaires, à l'initiative du Conservatoire Botanique Pyrénéen, du CPIE Bigorre-Pyrénées et du Parc National des Pyrénées. Ce premier numéro aborde les points suivants : les végétaux liés à l'organisation du bâti, les plantes médicinales, la cueillette des champignons, les champignons hallucinogènes, la cueillette des plantes menacées à cause de leur valeur esthétique.

Ce numéro est téléchargeable à la page suivante :

<http://www.parc-pyrenees.com/francais/documentation/cbp/Cl%E9matisse%20N1.pdf>

Pour plus d'informations, contacter Béatrice Morisson, coordinatrice du programme :

cbp-cpie-pnp.bm@laposte.net

[Retour au sommaire](#)

ACTUALITES

□ ***Lexique international sur les zones humides méditerranéennes***



Ce lexique est proposé par « *Medwet* » (Initiative pour les Zones humides méditerranéennes). Tous les termes sont traduits en anglais, français, italien, et espagnol. Différents onglets permettent de choisir la langue d'entrée. Bien que se rapportant à la Méditerranée, de nombreux termes concernent tous types de zones humides, et pourront être utiles aux différents acteurs travaillant sur ces milieux, et s'attachant à des lectures ou échanges internationaux.

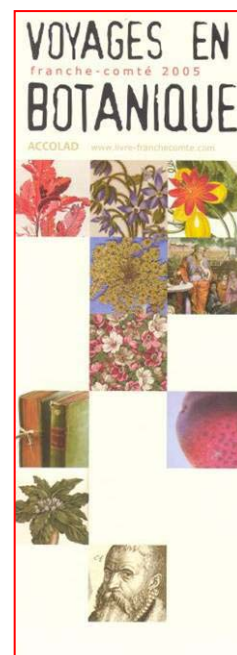
Ce lexique est consultable à la page suivante : <http://www.medwet.org/online/translation.html>

□ *Voyage en botanique – Franche-Comté 2005*

« Voyages en Botanique » est le titre général d'une manifestation, proposée par l'association ACCOLAD, du printemps à l'automne 2005. Cette association œuvre en faveur de la protection et de la mise en valeur du patrimoine écrit régional. Ainsi, sur la thématique « botanique », une cinquantaine d'établissements de Franche-Comté et des régions limitrophes participent à cette manifestation: bibliothèques publiques, services d'archives départementaux ou municipaux, muséums, musées, sociétés savantes....

Parmi les nombreuses actions, on peut noter :

- la réalisation d'un DVD-Rom en trois langues dévoilant les trésors botaniques francs-comtois,
- l'élaboration d'une base de données constituée de plus de 6000 documents conservés dans les établissements de la région,
- un colloque réunissant des professionnels de la botanique (chercheurs, professeurs...),
- et aussi : expositions, conférences, parcours botanique, ateliers de lecture-écriture, visites des jardins botaniques, stages, dégustations...



Pour en savoir plus, contacter ACCOLAD au 03.84.26.99.51 ou accolad@livre-franche-comte.com

Pour connaître la liste complète des manifestations :

<http://www.livre-franche-comte.com/botanique/botanique.html#manif>

□ *3-7 octobre 2005 : Atelier international sur la restauration des tourbières au Canada*

Proposé par le GRET (*Groupe de Recherche en Ecologie des Tourbières*), cette manifestation abordera les thématiques suivantes :

- Introduction à la gestion des tourbières
- histoire et objectifs de la recherche sur la restauration des tourbières au Canada
- panorama des méthodes de restauration, étape par étape
- panorama de la recherche sur la culture des sphaignes
- l'implication de l'industrie de la tourbe dans la recherche sur la restauration

De nombreuses excursions sont programmées : sites restaurés ou en cours de restauration, et industrie de la tourbe.

Pour en savoir plus, contacter Stéphanie Boudreau : stephanie.boudreau@plg.ulaval.ca

Ou télécharger le programme, à la page suivante :

http://www.gret-perg.ulaval.ca/Info_Rest_Workshop_2005_v2.pdf

□ *Eco-label européen : six nouvelles licences pour la catégorie « Amendements pour sols et milieux de culture »*

Au premier trimestre 2005, trois nouveaux produits français ont reçu le label écologique :

- *Compost VG Sol*, et *ORVAL, le Compost Végétal du Léman*, de la société « Ronaval Onyx » (Saint-Chamont, 42)
- *ORVAL, le Compost Végétal de Noirmoutier*, de la société « Geval Onyx » (La Roche-sur-Yon, 85)



S'y ajoutent trois produits, de deux pays étrangers qui intègrent pour la première fois cette catégorie :

- *D-Groa*, et *Jordfrisk*, de la société « Solum Gruppen » (Danemark)
- *Mata wegetacyjna*, de la société « Xero Flor w Polsce » (Pologne)

Cela porte à 18 le nombre de licences françaises sur 23 que compte cette catégorie de produits.

Pour retrouver la liste complète de ces produits, consultez le site suivant :

<http://www.eco-label.com/french/>

Pour connaître les critères appliqués à cette catégorie, téléchargez la fiche de synthèse produit, à la page suivante :

http://europa.eu.int/comm/environment/ecolabel/pdf/infokit/new_2002/soil_improvers_fr_revised.pdf

Parmi les critères écologiques, rappelons que ce produit ne contient « **pas de tourbe ou de produits dérivés de la tourbe** ».

Cependant, les critères de cette catégorie sont en cours de révision par le Comité de l'Union Européenne pour le label Ecologique (CUELE).

Au total, le label écologique s'étend à 21 groupes de produits (détergents, produits textiles, ampoules...) couvrant 12 grands secteurs de la fabrication et à une activité dans le domaine des services (hébergement touristique). Actuellement, la France compte 44 licences sur un total de 235 attribuées sur l'ensemble de l'Europe.

❑ *HEATH : projet européen de protection des landes atlantiques (2003-2007)*

Paysages caractéristiques du Nord-ouest de l'Europe, les landes atlantiques sont en régression constante. Pour assurer une conservation durable de ces milieux, un programme de coopération transnationale s'est mis en place pour la période 2003-2007, piloté par English Nature : 4 pays sont impliqués, et 14 organismes. De nombreuses actions sont programmées : restauration des landes embroussaillées, gestion pastorale, suivis naturalistes, aménagement pour le public, collecte des savoirs-faire anciens, éducation à l'environnement... Pour la France, ces actions sont pilotées par le Parc Naturel Régional d'Armorique. En Bretagne sont notamment concernés, les massifs des landes (tourbeuses) des Monts d'Arrée, les landes de Cragou, le Menez-Meur, la presqu'île de Crozon....

Contact en France : Parc Naturel Régional d'Armorique au 02.98.88.90.08 ou contact@pnr-armorique.fr

Pour plus d'informations sur ce projet : <http://www.english-nature.org/heathlands/default.htm>

[Retour au sommaire](#)

LES TOURBIERES EN REGION

❑ AQUITAINE

Acquisition du Vallon de Clamondé (Pyrénées-Atlantiques)

Le 15 février 2005, le Conservatoire Régional des Espaces Naturels d'Aquitaine achetait à un propriétaire privé le site du vallon de Clamondé, au nord-ouest de Pau. Ce site, d'une superficie de 15 ha, avait été recensé comme site d'intérêt régional prioritaire lors de l'étude de faisabilité de gestion et de valorisation des micro-zones humides des Pyrénées-Atlantiques en 2000. Il comprend en effet des **habitats tourbeux de plaine**, et abrite des espèces protégées aux niveaux européen, national ou régional. Loué à un agriculteur, qui y faisait pâturer ses bovins, le site est en bon état de conservation général. Le contrat sera maintenu avec cet agriculteur dans le cadre d'un « prêt à usage » pour une durée de six ans renouvelables.

Tourbières du Mondarrain : bilan et suivi

Abritant de nombreuses **tourbières de pente**, le massif du Mondarrain, en Pays Basque, avait bénéficié en 1997 de mesures de gestion dans le cadre du programme LIFE « Tourbières de France », en partenariat avec les communes et les bergers. Un nouveau recensement a permis d'estimer à 72 de nombre de zones tourbeuses, d'une grande hétérogénéité. Une démarche de hiérarchisation s'est alors structurée en 5 niveaux de priorité : le niveau 1 correspond aux placages tourbeux ayant une flore d'intérêt patrimonial en faible proportion, le niveau 5 regroupe les placages n'ayant aucune plante patrimoniale. Ce critère a permis de définir les actions de gestion pour les 5 prochaines années. Par ailleurs, de nouvelles tourbières, jusqu'ici non localisées, ont pu être intégrées dans des conventions de gestion avec les communes.

(*Echo des sites d'Aquitaine*, n°34, mai 2005)

❑ LIMOUSIN

Une rencontre grand public sur les tourbières

Le 22 mars dernier, la municipalité de Peyrelevalde (Corrèze) organisait à la salle des fêtes une rencontre sur le thème : « les tourbières, un patrimoine commun à conserver et à valoriser ». Différentes interventions ont ponctué la soirée :

- présentation des tourbières et de leurs espèces par l'association Limousin Nature Environnement
- présentation du projet de mise en valeur touristique de la tourbière de Négarioux-Malsagne (200 ha) par le Parc Naturel Régional Millevaches en Limousin
- présentation des actions de gestion réalisées sur le site par le Conservatoire régional des espaces naturels du Limousin

L'étude en cours sur la création d'un sentier de découverte (3km) sera achevée en juillet prochain. Le sentier sera accompagné d'un livret, et des animations seront mises en place.

(*la Montagne*, 24 mars 2005)

❑ FRANCHE-COMTE

Travaux à la tourbière de Chaux-des-Prés

Située dans le Jura (39), et couvrant une surface de 25 ha, la tourbière de Chaux-des-Prés se partage entre 4 ha appartenants à la commune, et 21 ha à des propriétaires privés. Les chasseurs locaux (ACCA communale) ont alerté leur Fédération Départementale sur l'assèchement et le boisement du site. Le Parc Naturel Régional du Haut-Jura a ainsi été sollicité pour réaliser un état des lieux, et établir un programme d'actions. Dès 2002, les drains ont été colmatés, les épicéas arrachés avec la participation active des chasseurs. L'eau affleure de nouveau à plusieurs endroits, mais il faudra du temps pour que le milieu se régénère. Un suivi régulier sera effectué, dans un esprit de concorde avec les différents usagers.

(*Journal du Parc*, n°33, juin 2005)

[Retour au sommaire](#)

PARMI LES ACTIONS DU POLE-RELAIS TOURBIERES

➤ *Etude RECIPE sur une approche économique des tourbières*

Dans le cadre du programme de recherche européen RECIPE (*Reconciling commercial exploitation of peat with biodiversity in peatlands ecosystems*) qui s'intéresse aux processus d'accumulation de tourbe, une étude menée en grande partie au Pole Relais Tourbières travaille sur les activités qui touchent ce milieu en France. Quelles sont-elles aujourd'hui ? Avec des politiques qui se tournent de plus en plus vers une gestion durable de l'espace, qu'en est-il de celle des tourbières ? Comment le dynamisme des activités qui gravitent autour, s'en ressent-il ?.....

Une première étude, réalisée par Carine Maitre en 2002, dressait une typologie des acteurs concernés. Elle faisait l'hypothèse de représentations différentes selon le lieu de résidence. Ainsi elle distinguait les « locaux » qui auraient un rapport très « utile » à la tourbière, des « extérieurs au site » plus attachés à sa valeur paysagère et sa richesse biologique.

L'étude en cours, réalisée par Amandine Fantoni, pour l'Université de Franche-Comté revient sur les aspects économiques des tourbières de France, par l'analyse de l'extraction de tourbe, de l'agroenvironnement, la gestion forestière, la protection et l'ouverture au public.

Au travers d'entretiens téléphoniques, elle établit une typologie des exploitants de tourbe, pour mettre à jour la dynamique de ce marché. L'exemple français est original ; de petite envergure comparée à nos voisins européens finlandais, les exploitants tendent à avoir une gestion plus respectueuse de l'environnement, par des méthodes d'extraction moins traumatisante et l'utilisation de substituts à la tourbe. La France importe aujourd'hui plus de 2 millions de m³ de tourbe par an (données de la CAS*), en provenance des Pays baltes pour une production d'environ 850 000 m³/ an. Cette tendance vient du fait que les tourbières de France sont de plus en plus protégées et que l'exploitant, tout comme l'agriculteur ou le forestier, s'inscrit dans cette dynamique « temporelle ». Une seconde partie cible quelques indicateurs pour visualiser les perspectives touristiques, forestières, agricoles et conservatoires.

Précurseur avec nos amis suisses de la gestion durable de nos tourbières, la recherche de substituts qui fait aussi notre originalité ne doit pas être négligée.

*CAS = *Chambre Syndicale des fabricants de terreaux et amendements organiques*

Amandine Fantoni

Université de Franche Comté

Place Leclerc

25030 Besançon Cedex

tél. : 03.81.66.57.11

Courriel : amandinefantoni@yahoo.fr

➤ *Une nouvelle recrue au Pôle-relais tourbières*

Claire Crassous a rejoint l'équipe du Pôle-relais le 23 mai, en tant que Chargée de missions techniques et scientifiques. De formation forestière, elle a tour à tour travaillé au Parc national des Cévennes, au Conservatoire botanique national alpin et au Parc national de la Vanoise. Elle va tout d'abord travailler sur la rédaction de différents documents de sensibilisation à la préservation des tourbières. Il s'agira notamment :

- d'un document de 50 pages, demandé par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, faisant le point, spécialement à destination des élus, sur les tourbières et leur gestion ;
- de dépliants courts et spécialement ciblés vers des catégories de personnes pouvant être concernées par les tourbières, comme les maires, les élus ou les techniciens de collectivités territoriales, les chasseurs, etc.

Elle aura également des tâches particulières au sein du Pôle-relais, et notamment :

- les aides aux attentes de gestionnaires de tourbières, quant aux aspects techniques et scientifiques les concernant ;
- le suivi et l'enrichissement du site internet du pôle relais tourbières ;
- une participation à l'organisation de manifestations en rapport avec les tourbières, destinées à des publics divers et ayant lieu dans diverses régions françaises ;
- une participation aux actions liées à la coordination inter-pôles relais zones humides et aux contacts avec diverses instances chargées de la protection des tourbières et autres zones humides.

Pour la joindre : claire.crassous@pole-tourbieres.org

➤ ***La démarche « Tourbières et marais des vallées du Bassin parisien »***

Le Pôle relais tourbières a, depuis sa création, favorisé des démarches de réflexion et d'action coordonnées par massifs. Ainsi, avec son aide, les acteurs des tourbières du Massif central d'une part, des Pyrénées françaises d'autre part, ont-ils pu se retrouver et travailler en commun en vue d'une bonne prise en compte de ces milieux et sites.

A partir de l'an dernier surtout, nous avons identifié, suite aux discussions avec divers responsables techniques, scientifiques ou administratifs, l'intérêt d'une démarche visant à rassembler les informations relatives aux marais et tourbières alcalins des vallées du Bassin parisien, dans la perspective de proposer des actions ultérieures en leur faveur. En effet, il apparaît que les zones tourbeuses et paratourbeuses sont de grande étendue dans plusieurs des vallées du Bassin parisien. Elles sont entourées d'autres zones humides (étangs, marais, parfois estuaires). Tous ces espaces sont très menacés, car situés dans des contextes de fortes pressions foncières, urbanistiques, agricoles et autres.

Aussi nous a-t-il paru important de nous pencher plus avant sur ces vallées du Bassin parisien et de tâcher de susciter et de fédérer les actions en leur faveur. Le pôle relais tourbières s'associe pour cette démarche à un autre pôle relais du Plan National d'Action pour les Zones Humides, celui sur les « zones humides intérieures ».

Le travail qui est lancé, et qui s'est traduit par une première rencontre à Amiens le 7 juin dernier, pourra notamment porter sur :

- la mise en place d'inventaires et l'acquisition de connaissances scientifiques complémentaires sur les espèces, les habitats et plus encore le fonctionnement des écosystèmes
- un bilan évolutif sur les actions de maîtrise foncière ou d'usage ayant été entreprises
- le développement d'actions de gestion à plus grande échelle que celles réalisées jusqu'à présent, après qu'un point ait été fait sur l'expérience accumulée, ici et dans des milieux similaires en d'autres régions
- la communication autour des marais et tourbières de vallées. En effet, quand on parle tourbières, on se reporte facilement aux tourbières acides de moyenne montagne entourant par exemple un lac; le public identifie moins bien celles des vallées alluviales, et s'il perçoit l'intérêt paysager de ces vallées, il lui manque souvent des clés pour l'apprécier.

Il est à noter que plusieurs des problématiques qui concernent le Bassin parisien s'appliqueront aussi à d'autres plaines ou vallées françaises (par exemple les questions de gestion des ligneux, de communication...) ; nos démarches serviront donc au-delà des limites de ce bassin géologique. Après la rencontre d'Amiens, d'autres rencontres sont prévues, ainsi que des journées techniques. Lorsque le point aura été complété, le cercle de réflexion s'étendra à l'ensemble des régions et associera, en fonction des thèmes abordés, l'ensemble des interlocuteurs concernés. La publication de documents de synthèse sur ces zones humides et leur gestion est envisagée dès maintenant, particulièrement à la demande de l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

Pour tous compléments d'information sur cette démarche : Francis.muller@pole-tourbieres.org

[Retour au sommaire](#)

EXPOSITION

□ LIMOUSIN

Ouverture au public de la Maison de la réserve naturelle des Dauges



Située en Haute-Vienne, la réserve naturelle de la tourbière des Dauges est gérée par le Conservatoire régional des espaces naturels du Limousin. La Maison de la réserve naturelle, inaugurée officiellement le 27 novembre 2004, est ouverte au public depuis le 1^{er} juillet : de 10h à 18h les samedis et dimanches jusqu'en septembre. On peut d'ores et déjà y consulter :

- des panneaux de présentation du site, en 5 éléments : « la réserve naturelle », « la tourbière », « la faune », « la flore » et « la gestion »
- le CD-ROM pédagogique, élaborée en 2004 avec l'IUFM du Limousin

Une animatrice a été récemment recrutée pour assurer à mi-temps l'accueil et l'animation sur le site. Des visites guidées sont ainsi proposées le matin à 10h (3€/ adulte).

Une étude muséographique approfondie a été effectuée ; et la recherche de financements est en cours pour pouvoir concrétiser le projet.

Contact : 05.55.39.80.20 ou rn.dauges@wanadoo.fr

[Retour au sommaire](#)

LES TOURBIERES AU-DELA DE NOS FRONTIERES

□ BELGIQUE

Les Hautes-Fagnes, officiellement désignées site Ramsar

Les Hautes-Fagnes constituent la plus grande tourbière de Belgique, avec une surface de 6000 ha, dont 125 ha de tourbières bombées à sphaignes, abritant des espèces végétales et animales rares. Plusieurs statuts de protection sont en vigueur : Réserve naturelle, site Natura 2000, Réserve biogénétique. Depuis décembre 2004, le site a été classé site Ramsar (n°1405). Un plan de gestion est en cours, autour des actions suivantes : restauration de la tourbière, maintien des champs ouverts, conservation du tétras lyre. Ce statut supplémentaire légitime davantage toutes les dispositions de sauvegarde actuellement engagées. Au total, la Belgique possède neuf sites Ramsar, couvrant une superficie totale de 42 938 hectares.

Pour plus d'informations, consultez le site de l'association « les Amis de la fagne » : <http://www.amisdelafrage.be>

□ COREE

Une tourbière insulaire classée en site Ramsar

Le 30 mars 2005, la République de Corée a inscrit une tourbière insulaire comme troisième zone humide d'importance internationale : **La Haute lande de l'île de Jangdo**. Située dans la province de Chollanam-do, elle est l'une des 1596 îles du Parc national de Tadohae-Haesang. D'après les informations fournies par l'Autorité administrative, il s'agit d'une zone humide vierge, située entre 230 et 267 m d'altitude, la haute lande la plus grande de la péninsule de Corée. Elle est entourée par des paysages marins et quatre zones principales de hautes landes, des zones montagneuses, de petits ruisseaux et une zone résidentielle.

La tourbière haute comprend une épaisse couche de tourbe (profondeur de 70-80cm) et représente la plus importante source d'eau douce de très bonne qualité de l'île pour la survie de nombreuses espèces : 294 plantes, 146 insectes, 5 amphibiens et reptiles, 44 oiseaux. Environ 50% de la zone humide est constitué de tourbières boisées dominées par *Machilus thunbergii*, *Salix* spp. and *Camellia japonica*. Le site a récemment été proposé pour l'écotourisme avec des programmes de sensibilisation du public, d'observation des oiseaux et de surveillance du site. Cette compétence relève de la province de Cholla du sud, et est gérée par la Division Nature-Environnement, Bureau Environnement de l'Office du bassin de la rivière Yeongsang.

Consultez la page d'information sur ce site : http://www.ramsar.org/wn/w.n.korea_jangdo.htm

□ ESPAGNE

Une tourbière de couverture du Pays Basque menacée par un projet éolien.

Les tourbières sont peu répandues en Espagne, où elles se concentrent surtout dans le nord-ouest du pays, plus arrosé. Un élément remarquable se détache : la présence de quelques tourbières de couverture, liées à des climats hyper-atlantiques, dans le Pays basque. L'article de P.Heras et M. Infante du Musée des Sciences de Alava, à Vitoria, présente la tourbière du Mont Zalama. Celui-ci a subi diverses atteintes : feux liés à de nouvelles pratiques d'élevage, dégradation par les véhicules (4x4, quads...). La dessiccation constatée a induit un quasi-arrêt du processus de tourbification. Une nouvelle menace apparaît : la création d'un parc éolien, dont une partie des installations serait située directement sur cette tourbière de couverture. Les auteurs réclament une meilleure protection du site, regrettant que les montagnes subissent actuellement les mêmes dégradations naturelles et paysagères que les plaines.

(*Quercus*, n°231, mai 2005, p.24-30)

Contact : bazzania@arrakis.es

□ IRAK

Le PNUE* désigne six projets pilotes pour la restauration des marais et l'approvisionnement en eau dans le sud de l'Irak

*PNUE= Programme des Nations Unies pour l'Environnement

Les marais de Mésopotamie, considérés comme l'emplacement du jardin d'Eden, ont subi de graves atteintes à la fin du 20^{ème} siècle (barrages sur le Tigre et l'Euphrate, et opérations de drainage massif). En 2001, le PNUE attirait l'attention du monde, images satellites à l'appui, sur la destruction de 90% de ces zones humides. En 2003, 3% supplémentaires avaient disparu. A la chute du précédent régime, mi-2003, les habitants ont réouvert les vannes et les digues afin de faire revenir l'eau dans les marais. Il s'agit désormais de restaurer les milieux et de fournir de l'eau potable à près de 85 000 habitants. Ainsi, un programme de 11 millions de dollars s'engage aujourd'hui, porté par le PNUE et financé par le gouvernement du Japon. Les sites pilotes sélectionnés se situent dans les provinces de Thi-Qar, Basrah et Missan. Des écotechnologies (respectueuses de l'environnement) vont être expérimentées en matière d'accès à l'eau potable, d'installations sanitaires, et de gestion des zones humides, notamment la réhabilitation des lits de roseaux. Un suivi par satellite pour surveiller les marais est désormais opérationnel. Une formation des autorités irakiennes est aussi envisagée, aux niveaux national et local sur la gestion et la restauration des zones humides, sur l'analyse des données obtenues par télédétection, et sur la gestion des ressources par les communautés.

(*Sea-River*, n°165, 16-29 mai 2005)

[Retour au sommaire](#)

⇒ Pour tous contacts sur ce bulletin d'information (inscription, annulation d'inscription, communication d'informations, réactions...) : tourbieres-infos@pole-tourbieres.org

⇒ Pour vos recherches d'informations sur les tourbières (bibliographies, personnes-ressources...), n'hésitez pas à prendre contact avec le centre de documentation du Pôle-relais Tourbières :

sylvie.raboin@pole-tourbieres.org

Tourbières-infos est une publication du Pôle-relais Tourbières.

Directeur de la publication : Jacques Rousseau-Dufour

Rédaction : Sylvie Raboin

Comité de lecture : Francis Muller, Olivier Manneville, Bruno Mounier,
Jacques Rousseau-Dufour, Alain Salvi

Pôle-relais Tourbières

Fédération des conservatoires d'espaces naturels

32, Grande rue

25000 BESANCON

Tél : 03. 81.81.78.64

Fax : 03.81.81.57.32

pole.tourbieres@enf-conservatoires.org

<http://www.pole-tourbieres.org>

Le Pôle-relais tourbières est animé par la *Fédération des conservatoires d'espaces naturels*, dans le cadre du *Plan d'Action interministériel en faveur des Zones Humides*.

